**ORGANISATION POUR LA SECURITE ET LA COOPERATION EN EUROPE (OSCE)**

QU’EST-CE QUE L’OSCE ?

L’Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) est un organisme paneuropéen de sécurité dont les 55 Etats participants couvrent une région géographique qui s’étend de Vancouver à Vladivostok. Reconnue en tant qu’accord régional au sens du Chapitre VIII de la Charte des Nations Unies, l’OSCE est un instrument de premier recours pour l’alerte précoce, la prévention des conflits, la gestion des crises et le relèvement après un conflit dans sa région. Son approche en matière de sécurité est à la fois globale et coopérative. Elle est globale en ce sens qu’elle traite des trois dimensions de la sécurité : politicomilitaire, économicoenvironnementale et humaine. Elle aborde ainsi un large éventail de questions liées à la sécurité, notamment, la maîtrise des armements, les mesures de confiance et de sécurité, les droits de l’homme, les minorités nationales, la démocratisation, les stratégies de police, la lutte contre le terrorisme et les activités économiques et environnementales. Elle est coopérative en ce sens que les 55 Etats jouissent tous d’un statut égal. Les décisions sont prises par consensus sur une base qui est contraignante sur le plan politique mais non sur le plan juridique.

L'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) naquit lors de la Conférence sur la Sécurité et la Coopération en Europe (CSCE) ouverte en 1973 pour favoriser le dialogue et la négociation multilatérales entre l’Est et l’Ouest.